ART. 13 N° 136

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 136

présenté par M. Eckert

ARTICLE 13

À l'alinéa 31, après le mot :

« traitement »,

insérer les mots:

« thermique ou de tout autre traitement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination (alignement de la rédaction sur celle de l'alinéa 43, qui est la plus adaptée à la nomenclature utilisée en droit de l'environnement).